

4066 SORTIE

Affaires Etrangères IC19 15. III. 1919 (542)

Berne

(Don

8

Urgent. Contrairement à ce que un
disait Lord Curzon mercredi à 12 heures
saut, évidemment dans l'ignorance
de ce qui se passait à ce sujet. Paris,
votre ~~mon~~ télégramme numéro 1015,

je récris à l'instant une note de l'Office des
Affaires Etrangères datée du 14 dans laquelle,
à la ^{requête} demande de Balfour, basée sur une
décision du Suprême Conseil de Guerre à
Paris, Lord Curzon me demande de vous
faire savoir que les Gouvernements Associés
seraient disposés si la Suisse
voulait accorder l'hospitalité à l'Ex-
-Empereur Charles et que ces Gouvernements
sont prêts, s'ils en sont requis, de donner
au Conseil fédéral l'assurance confidentielle
qu'aucune difficulté ne résultera pour la
Suisse du fait qu'elle permettrait à l'Ex-
-Empereur de résider en Suisse. Stop. La
note, dont le texte suit par courrier d'aujourd'hui
- lui, ajoute que, dans l'affaire que cette
assurance sera considérée comme suffi-
-sante par le Gov Suisse, des instructions



Genève

Il sont envoyés à Sir J. C. Edm. Hamilton
d'informer l'Empereur de se préparer
pour son voyage en Suisse à une date
prochainement.

Numéro treize

Genève, le 2.